

En 2050, 54 900 lycéens en moins dans les Hauts-de-France

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 187 • Janvier 2025



En 2023 dans les Hauts-de-France, 218 200 élèves sont inscrits dans un lycée. D'ici 2050, la région compterait 54 900 lycéens de moins qu'en 2023. Tous les bassins emploi-formation des Hauts-de-France seraient concernés par cette baisse d'effectifs et plus particulièrement ceux du littoral (Calais, Abbeville, Berck-Montreuil, Boulogne, Dunkerque) et du nord de l'Aisne (Saint-Quentin, Vervins). En revanche, les effectifs de lycéens diminueraient moins dans les bassins lillois et de Roubaix-Tourcoing du fait d'un contexte démographique plus favorable. Le repli du nombre de lycéens sur la période 2023-2050 comporterait plusieurs phases : stabilité des effectifs jusqu'à 2028, diminution importante entre 2028 et 2045 puis nouvelle stabilité entre 2045 et 2050.

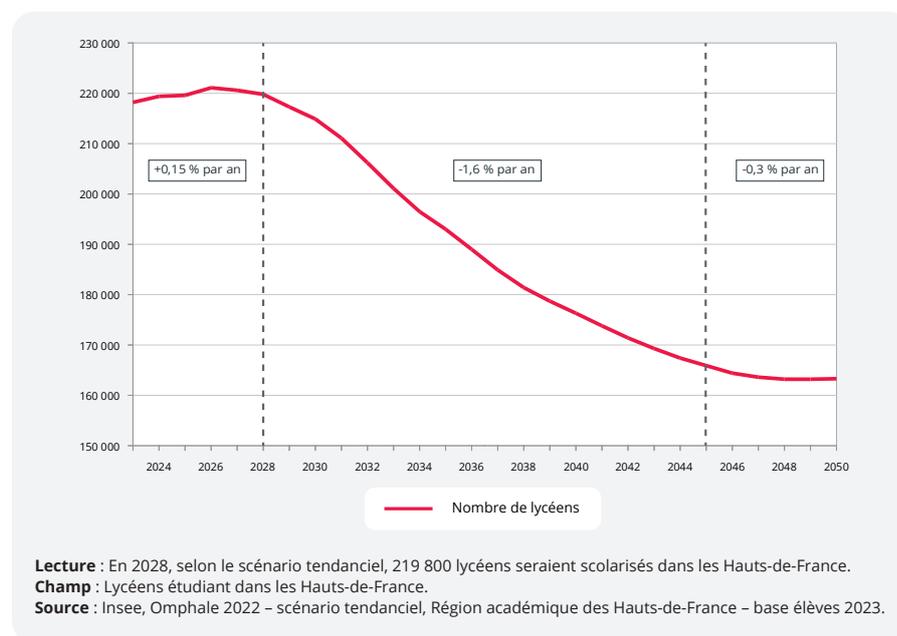


À l'issue de la classe de troisième, les collégiens peuvent poursuivre leurs études en voie scolaire ou en apprentissage. Ainsi, à la rentrée 2023, 218 200 jeunes suivent une formation en lycée en voie scolaire et 21 400 en centre de formation des apprentis. Les lycéens sont majoritairement scolarisés en filière générale et technologique (2 sur 3) et dans le secteur public (3 sur 4) ► **encadré 1**. Les élèves en formation dans les lycées agricoles (4 % des lycéens) sont plus souvent inscrits dans un établissement privé (7 sur 10) du fait de l'offre de formation. Entre 2013 et 2023, les effectifs de lycéens ont légèrement augmenté (+ 2,9 %). La période de forte natalité du début des années 2000 explique en grande partie ce phénomène.

54 900 lycéens en moins dans la région d'ici 2050

À l'horizon 2050, selon le **scénario tendanciel** ► **sources**, le nombre de lycéens diminuerait de 54 900 pour atteindre 163 300 ► **figure 1** soit une

► 1. Évolution du nombre de lycéens entre 2023 et 2050



baisse de 25,2 % entre 2023 et 2050. Toutefois, au sein de cette période, les évolutions sont contrastées.

Tout d'abord, de 2023 à 2028, les effectifs d'élèves au lycée suivraient une tendance légèrement haussière (+0,15 % par an sur la période) du fait d'un niveau des naissances resté élevé entre 2006 et 2012 ► **figure 2**. Ensuite, le nombre de lycéens diminuerait à un rythme

annuel de 1,6 % jusqu'en 2045 en raison de l'importante chute de la natalité observée à partir de 2012, qui, selon les hypothèses du scénario tendanciel, se poursuivrait au-delà de 2023. Enfin, une stabilisation des naissances à partir de 2030 conduirait à une modération de la baisse des effectifs lycéens sur la période 2045-2050 (- 0,3 % par an sur la période). La stabilité des naissances observée à partir de 2030 s'expliquerait

par deux phénomènes. D'une part, conséquence du pic des naissances des années 2000, le nombre de femmes âgées de 25 à 34 ans augmenterait dès 2025. Cette tranche d'âge correspond à celle où la fécondité des femmes est la plus élevée : cela représente environ deux tiers des naissances. D'autre part, par hypothèse, la fécondité se stabiliserait à l'horizon 2030 pour atteindre 1,59 enfant par femme.

La baisse pour la filière professionnelle serait un peu plus marquée que pour la filière générale et technologique (- 26,0 % contre - 24,7 %), en particulier en fin de période, du fait du poids plus important de cette filière dans les zones où le déclin démographique se révèle plus marqué. Ces projections restent toutefois soumises aux aléas liés à la réalisation des hypothèses formulées. Néanmoins, l'inertie des phénomènes étudiés reste forte : les lycéens des quinze prochaines années sont déjà nés. À cet horizon, le risque de changement le plus important concerne la répartition entre les élèves au lycée et les apprentis

► encadré 2.

Une fécondité plus élevée stabiliserait les effectifs plus rapidement

Le scénario tendanciel retenu dans l'étude repose sur une baisse de la fécondité entre 2023 et 2030 puis une stabilité jusqu'en 2050. L'**indice conjoncturel de fécondité** (ICF) passerait de 1,76 à 1,59 enfant par femme en 2030. Dans le cas d'un ICF plus favorable de 1,78 sur la période de projection, 182 500 lycéens seraient inscrits dans un établissement de la région en 2050. Cela représenterait tout de même une diminution de 16,3 % entre 2023 et 2050 ► **figure 3**, soit - 35 600 élèves (contre - 54 900 selon le scénario tendanciel). La réalisation de ce scénario « variante haute » reste conditionnée à une remontée forte et rapide de la fécondité, alors qu'elle a baissé de manière importante ces dernières années. Ce scénario diverge du tendanciel à partir de 2038, date à partir de laquelle les enfants nés au début de la période de projection entreraient au lycée. Ainsi, avec une fécondité plus haute pour ce scénario alternatif, les effectifs de lycéens se stabiliseraient à partir de 2038 contre 2045 selon le tendanciel.

Fortes baisses d'effectifs sur le littoral et le nord de l'Aisne

À l'horizon 2050, le nombre de lycéens scolarisés dans la région devrait diminuer dans tous les territoires. Des replis plus marqués surviendraient dans les zones situées sur le littoral (Calais, Abbeville, Berck-Montreuil, Boulogne,

► 2. Évolution du nombre de femmes âgées de 25 à 34 ans et du nombre de naissances dans les Hauts-de-France (base 100 en 1996)

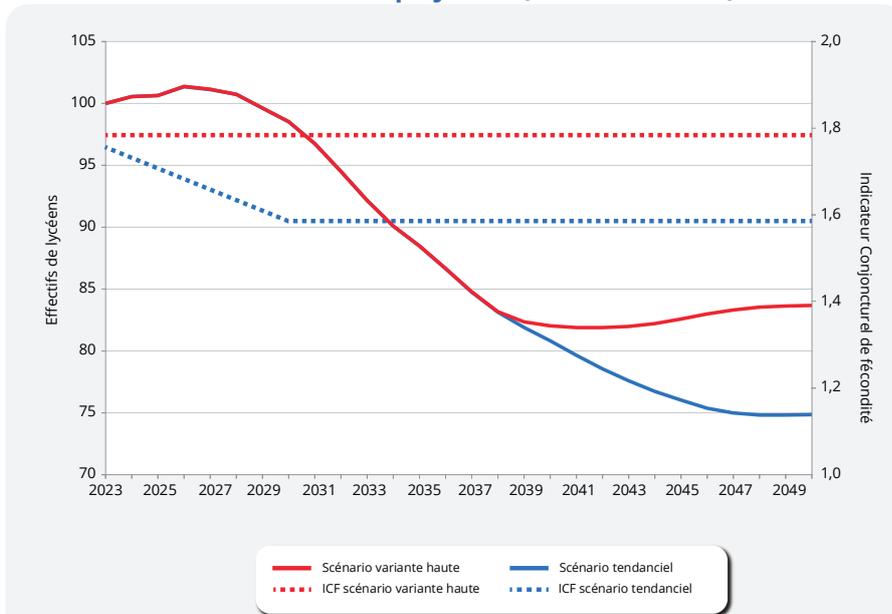


Lecture : selon le scénario tendanciel, entre 2030 et 2035, le nombre de femmes âgées 25 à 34 ans résidant dans les Hauts-de-France augmenterait de 2,1 % ; sur cette même période (correspondant à l'année de naissance des lycéens entre 2045 et 2050), le nombre de naissances augmenterait de 0,8 %. Les données de la période « 1 », identifiée en rouge sont issues du fichier État civil et des Estimations localisées de population et les données de la période « 2 », identifiée en vert, sont issues des projections de population de l'outil Omphale.

Champ : lycéens étudiant dans les Hauts-de-France.

Source : Insee, État civil, Estimations localisées de population, Omphale 2022 – scénario tendanciel.

► 3. Effectifs de lycéens dans les Hauts-de-France et indicateur conjoncturel de fécondité selon le scénario de projection (base 100 en 2023)



Lecture : selon le scénario variante haute, la population des lycéens dans les Hauts-de-France en 2050 serait inférieure de 16,4 % à celle de 2023 contre 25,2 % selon le scénario tendanciel

Sources : Insee, Omphale 2022 – scénarios tendanciel et variante haute, Région académique des Hauts-de-France – base élèves 2023

Dunkerque) et au nord de l'Aisne (Saint-Quentin et Vervins) ► **figure 4**. Dans ces territoires, sur la période 2023 – 2050, la baisse des effectifs de lycéens serait comprise entre -38,8 % et -34,1 % contre -25,2 % pour l'ensemble de la région.

Plus de 85 % des lycéens scolarisés à Abbeville, Boulogne, Calais et Dunkerque y résident également. Ainsi, l'évolution du nombre de lycéens y étudiant

s'expliquerait quasi exclusivement par la diminution de la population des 15-19 ans résidant dans ces bassins. En effet, contrairement à la région, le nombre de femmes âgées de 25 à 34 ans diminuerait dans ces zones entre 2025 et 2035, ce qui induirait une chute plus importante du nombre de lycéens en fin de période de projection (2045-2050). La diminution du nombre de femmes âgées de 25 à 34 ans entre 2025 et 2035 s'explique en

Encadré 1 : Les hypothèses permettant de passer des projections de population aux projections d'élèves

À partir d'un outil construit par l'Insee et des projections de population du modèle Omphale 2022, la population scolarisée (au lieu de résidence) est calculée à l'aide des taux de scolarisation observés au recensement 2021 et ventilés par sexe et âge. Ces taux de scolarisation ont été ajustés afin de tenir compte des tendances récentes. En effet, depuis plusieurs années, la part des jeunes âgées de 18 et 19 ans au lycée a diminué (baisse de la fréquence du redoublement et augmentation du taux de réussite au bac). Les bases apprentis et élèves fournies par la Région académique permettent ensuite de répartir cette population scolarisée entre apprentis (CFA privés et publics confondus) et lycéens (par secteur, voie d'enseignement et ministère de tutelle) dans les différents lieux d'étude.

En 2023, au niveau régional, 4 % des lycéens sont scolarisés dans un lycée sous tutelle du ministère de l'Agriculture. Néanmoins, la part par **bassin emploi-formation** demeure très hétérogène, 6 bassins n'ont pas d'élèves scolarisés dans un lycée agricole alors que le bassin de Lille-Est en compte 10,4 % (présence d'un lycée sous tutelle du ministère de l'Agriculture proposant également des formations générales de l'Éducation nationale).

Concernant le secteur d'enseignement, la part du public est majoritaire dans la région (75 %). Cependant, celle-ci varie également en fonction des bassins. Ainsi, près d'1 élève sur 2 étudie dans le privé dans le bassin de Roubaix-Tourcoing tandis que l'intégralité des lycéens étudiant dans les bassins de Clermont et Liévin-Avion fréquentent un établissement public.

Dans l'ensemble de la région, 35 % des lycéens sont inscrits dans un lycée professionnel. Pour certains bassins, cette proportion dépasse 40 % (dans la couronne amiénoise, à Abbeville, Berck-Montreuil, Calais, Flandre-Lys, Laon, Liévin-Avion, Péronne et Soissons) voire 50 % ou plus à Vervins et dans l'Artois sud – Ternois.

Bien que différents facteurs puissent modifier les structures observées en 2023 (par exemple une réforme de l'apprentissage ou du lycée), aucune hypothèse d'évolution n'a été faite dans cette étude. Ainsi, les répartitions obtenues à partir des bases élèves et apprentis en 2023 ont été maintenues constantes sur l'ensemble de la période de projection. D'une manière générale, en l'absence de changements dans la répartition par secteur d'enseignement ou par voie de formation, toutes ces populations évolueraient de la même façon. Les seules divergences s'expliqueraient par les différences de dynamiques démographiques des territoires où ces différentes filières sont sur ou sous représentées.

Les projections réalisées ne sont pas des prévisions d'effectifs et n'ont pas vocation à se substituer aux exercices de prévisions à court terme réalisés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp) du ministère de l'Éducation nationale et par les rectorats.

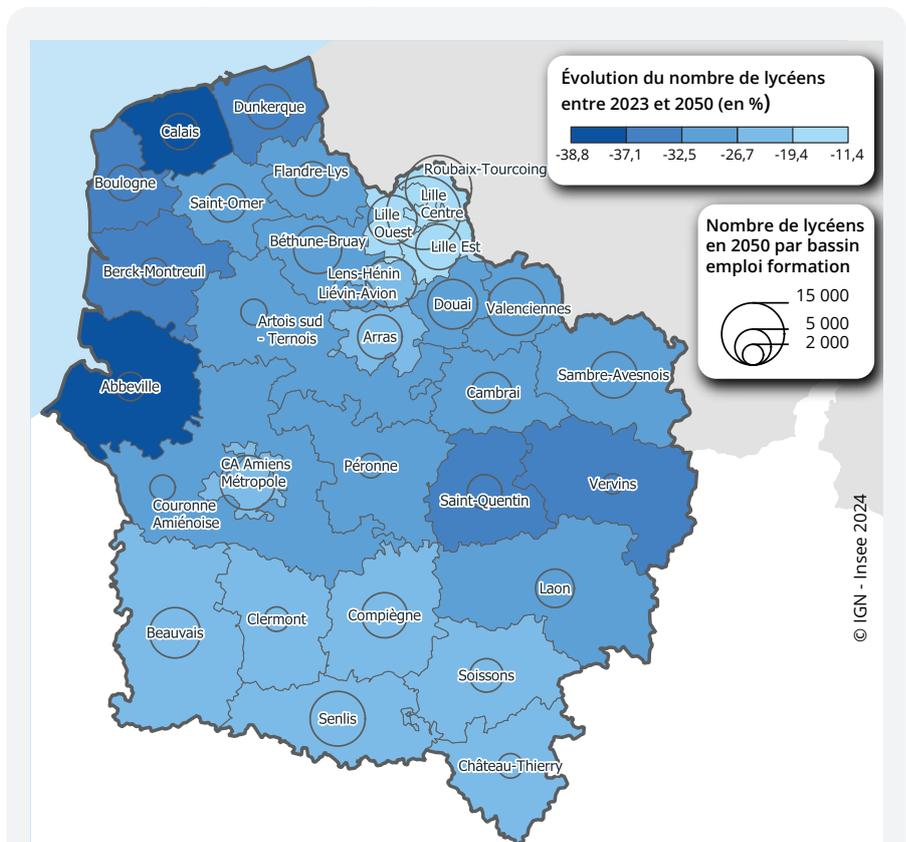
partie par un pic des naissances moins important au début des années 2000 à Abbeville, Boulogne et Dunkerque et par le déficit migratoire à Calais.

Concernant les bassins de Berck-Montreuil, Saint-Quentin et Vervins, la baisse s'explique non seulement par leur déclin démographique mais aussi par celui des bassins d'où sont originaires les lycéens puisque un peu plus de 20 % des élèves y étudiant résident dans un autre territoire. Les lycéens résidant en dehors du bassin de Berck-Montreuil viennent principalement de celui du Boulonnais, attirés notamment par les deux lycées professionnels situés à Étaples et par le lycée hôtelier du Touquet. Le bassin de Vervins attire quant à lui des lycéens résidant dans celui de Saint-Quentin, et réciproquement. Les communes de Guise (un lycée professionnel) et Fontaine-Les-Vervins (un lycée agricole et un établissement regroupant lycée professionnel et général) sont les plus concernées.

Des pertes moins conséquentes dans les zones de Lille et Roubaix-Tourcoing

Contrairement aux zones du littoral, la diminution du nombre de lycéens serait plus contenue à l'horizon 2050 dans les bassins de l'agglomération lilloise. Ainsi, à Lille-est, Lille-centre, Roubaix-

► 4. Évolution du nombre de lycéens entre 2023 et 2050 et nombre de lycéens en 2050 par bassin emploi formation



Lecture : Entre 2023 et 2050, le bassin de Calais passerait de 5 988 à 3 665 lycéens soit une baisse de 38,8 %.
Champ : Lycéens étudiant dans les Hauts-de-France
Source : Insee, Omphale 2022 – scénario tendanciel, Région académique des Hauts-de-France – base élèves 2023.

Tourcoing et Lille-ouest, la baisse se situerait entre -11,4 % et -17,1 % contre -25,2 % dans l'ensemble de la région.

Dans le bassin de Roubaix-Tourcoing, où plus de 9 lycéens sur 10 résident et étudient, le pic des naissances des années 2000 a été plus prononcé qu'ailleurs, entraînant une hausse plus importante du nombre de lycéens en début de période (+4,7 % entre 2023 à 2028 contre +0,7 % au niveau régional).

Pour les trois zones de Lille, le nombre de lycéens diminuerait moins que dans l'ensemble de la région du fait du contexte démographique de ces bassins et des territoires d'origine des lycéens qui viennent d'autres zones. Dans les bassins lillois, la baisse de la population des 15-19 ans à l'horizon 2050 serait moindre que dans l'ensemble de la région (entre -9,3 % et -15,1 % contre -25,2 % pour l'ensemble de la région). À Lille-est et Lille-ouest, un peu plus d'un

lycéen sur trois réside dans une autre zone ; ils sont plus d'un sur deux à Lille-centre. Les flux de lycéens entre ces territoires et avec Roubaix-Tourcoing sont nombreux. ●

Émilie Pawlowski,
Pierre-Emmanuel Planque
Insee Hauts-de-France

Encadré 2 : plus de 2 apprentis sur 3 suivent leur formation dans un CFA privé

Entre 2013 et 2023, dans les Hauts-de-France, les effectifs préparant un diplôme de niveau inférieur ou égal au baccalauréat en apprentissage ont fortement augmenté (+25,9 %). En effet, depuis 2013, plusieurs lois ont modifié les modalités de l'apprentissage et peuvent expliquer l'importante augmentation des effectifs des CFA privés. En 2014, la loi relative à la « formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale » ouvre l'accès à l'apprentissage aux jeunes de 15 ans et assouplit les modalités contractuelles de l'apprentissage. De plus, pendant la période 2020-2021, le « Plan jeunes » a été mis en place suite à la crise sanitaire, introduisant notamment une prime exceptionnelle à l'embauche d'apprentis.

Parmi les 21 400 apprentis en formation pré-baccalauréat dans la région en 2023, une minorité fréquente des CFA localisés dans des lycées sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (17,3 %) ou du ministère de l'Agriculture (15,4 %). Les autres apprentis sont inscrits dans un CFA privé (67,3 %). Ces 21 400 apprentis représentent 9 % de la population en formation après le collège et n'ayant pas encore obtenu un diplôme de niveau équivalent au baccalauréat. Au niveau infrarégional, la part d'apprentis varie de 1,9 % dans le bassin de Liévin-Avion à 20,9 % dans le bassin de Clermont. Dans les bassins emploi-formation de la couronne amiénoise et de l'Artois sud – Ternois, 84 % des apprentis sont scolarisés dans un CFA public agricole, néanmoins ils représentent des volumes relativement faibles (130 et 280 apprentis).

Selon le scénario tendanciel, les effectifs d'apprentis diminueraient de 25 %, soit une baisse de 5 400, portant ainsi à 16 000 le nombre d'apprentis d'ici 2050. Toutefois, cette évolution repose sur une hypothèse de stabilité du poids de l'apprentissage. En effet, après la progression observée entre 2013 et 2023, des réformes futures pourraient renforcer ou réduire la part de l'apprentissage. À l'horizon 2050, une évolution de 0,5 point à la hausse ou à la baisse de la part de l'apprentissage induirait une variation de l'ordre de 1 500 apprentis. L'impact sur les effectifs de lycéens ne s'en déduirait toutefois pas mécaniquement en raison notamment de la contribution de l'apprentissage à la réduction du décrochage scolaire.

► Définitions

Le **bassin d'emploi – formation (BEF)** est un maillage territorial qui découpe la région Hauts-de-France en 28 territoires. Dans cette étude, les projections sont réalisées à cette échelle. Pour une analyse plus fine, certains BEF ont été partitionnés en deux zones (Amiens, Lens-Hénin, Artois-Ternois) ou trois zones (Lille).

L'**indice conjoncturel de fécondité** mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

► Sources

Le **recensement de la population** permet de déterminer les populations légales de la France et de ses circonscriptions administratives. Il permet également de déterminer les taux de scolarisation par sexe et âge.

La **base élèves** fournie par la région académique permet d'obtenir les effectifs de lycéens de la région en 2023 répartis selon leur âge, leur sexe, la voie de formation, le secteur d'enseignement et le ministère de tutelle de leur lycée ainsi que leurs communes de résidence et d'étude.

La **base apprentis** fournie par la région académique permet d'obtenir les effectifs d'apprentis de la région en 2023 répartis selon leur âge, leur sexe, le ministère de tutelle de leur CFA ainsi que leurs communes de résidence et de formation.

Le **modèle Omphale**, abréviation de « Outil Méthodologique de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves » est une application de l'Insee qui comprend un modèle théorique de projection de la population, des bases de données démographiques, des techniques d'analyse démographique et des outils de construction de scénarios pour le futur. L'hypothèse retenue pour le **scénario tendanciel** est celle du scénario dit « fécondité basse » d'Omphale, dans lequel l'indicateur conjoncturel de fécondité diminuerait progressivement de 1,87 enfant par femme en 2018 à 1,59 en 2030. Ce scénario correspond aux dernières données connues (1,70 enfant par femme dans la région en 2023). Le scénario « variante haute » correspond au scénario dit « central », dans lequel la fécondité est par hypothèse ramenée progressivement de 1,87 enfant par femme en 2018 à 1,78 en 2023 et stable ensuite.

Pour en savoir plus

- « **27 % de collégiens de moins dans la région en 2050** », Insee Analyses Hauts-de-France n°186, janvier 2025
- « **157 000 élèves de moins dans les Hauts-de-France d'ici 2040** », Insee Analyses Hauts-de-France n°109, mai 2020
- « **Les lycéens en Bretagne** », Insee dossier Bretagne n°5, octobre 2019.

Direction régionale des
Hauts-de-France :
130 Avenue du Président
J.F. Kennedy
CS 70769 59034 Lille
Cedex

Directrice de la
publication :
Catherine Renne

Rédacteur en chef :
Laetitia Baudrin

Secrétariat de rédaction :
Clotilde Demanne

ISSN 2493-1292 (papier)
ISSN 2492-4253 (web)
© Insee 2024

www.insee.fr
@ InseeHdf

